



Journal de la Clinique

Printemps 2013



SAINT ROCH

En 2013 des prix en baisse !



Nourrir un chien de grande race avec une alimentation de qualité peut s'avérer coûteux dans la durée. C'est pour cela que nous proposons une baisse durable de prix sur les présentations grandes races suivantes :

- croissance
- adulte
- senior
- sacs de 16 et 18kg

La médecine préventive vétérinaire

Votre chien ou chat est né avec une constitution et un tempérament qui lui sont propres. Il a ses particularités physiologiques. Mais votre ami à quatre pattes, comme tout autre, a également ses faiblesses.

En tant que vétérinaires, nous préférons toujours prévenir les maladies que de voir nos patients être malades. C'est cette notion de **prévention des risques** qui a permis d'améliorer notablement les conditions de vie de nos petits compagnons et d'augmenter leur espérance de vie.

Ainsi, la **vaccination** a permis de fortement diminuer l'incidence de certaines maladies graves, comme par exemple la maladie de Carré, l'hépatite infectieuse, la parvovirose ou encore la leptospirose. La **stérilisation** de votre chienne ou de votre chatte prévient l'apparition de tumeurs mammaires, de grossesses nerveuses et d'infections utérines. La **castration** de votre chat diminuera fortement le risque de contracter le sida ou la leucose. Un programme

« Il ne s'agit pas d'ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années », Alexis Carrel

de **nutrition** adapté au style de vie, à la race et à l'âge de votre protégé permettra d'améliorer ses défenses immunitaires et de prévenir l'obésité. Les **traitements antiparasitaires** modernes, utilisés en préventif, réduiront le risque de transmission de maladies par les tiques et permettront la prévention de la dermatite allergique aux piqûres de puces, très désagréable pour l'animal. Les bilans sanguins annuels offrent la possibilité de détecter précocement certaines maladies. La **consultation pubertaire** augmente les chances de détecter d'éventuels troubles du comportement et permet de les corriger. Ce ne sont que quelques exemples parmi d'autres pour illustrer l'application de la médecine préventive.

Les recommandations que nous faisons pour votre animal dépendra de sa race et sera basée sur son style de vie. Ainsi, chaque animal aura un **programme de santé bien à lui**, car chacun est exposé de façon différente aux maladies et la prévention sera adaptée à ses besoins.



Les puces : mieux vaut prévenir que guérir !

Les puces comptent parmi les hôtes indésirables qui infestent nos animaux domestiques et nos maisons. Pour éviter à notre compagnon des démangeaisons bien inconfortables, voire une douloureuse allergie, vigilance et prévention s'imposent !

Une vie de puce : 48 heures après l'accouplement, la puce femelle commence à pondre des œufs à un rythme effréné dans la fourrure de l'animal hôte : 30 à 50 œufs par jour pendant une période qui peut aller jusqu'à 2 mois !

Les œufs se décrochent de leur hôte et tombent un peu partout dans la maison. Ils éclosent rapidement en larves, qui aiment vivre au calme dans des endroits sombres : rainures du parquet, fissures d'une plinthe, dans les tapis, dans les replis d'un canapé...

À leur tour, les larves se métamorphosent très rapidement en nymphes, puis en puces adultes. Au total, le cycle de reproduction est d'environ 3 semaines, ce qui explique la rapidité des infestations.

Comment savoir si mon compagnon héberge ces délicieux insectes ?

En écartant les poils d'une zone de grattage ou à la base de la queue, vous apercevrez

de fines particules de couleur brun-noir : ce sont des **excréments de puces**. Vous verrez peut-être aussi des « petits êtres noirs » gambadant joyeusement sur la peau de votre animal.

Comment s'en débarrasser ?

- Traitez simultanément TOUS les animaux de la maison avec un produit antiparasitaire.
- Exterminez les œufs et les larves en traitant la maison avec un aérosol spécial puces.
- Laissez-nous vous guider dans le choix des produits, nous savons lesquels sont les plus efficaces.

Administrez des produits anti-puces en préventif TOUS LES MOIS. Il ne faut pas perdre de vue que dans nos maisons chauffées, les puces peuvent se développer toute l'année.

Sachez qu'il existe depuis peu un produit très efficace contre les puces par prise orale mensuelle.



Pourquoi faire stériliser sa chatte ?

« Ma chatte miaule ou hurle tout le temps, se roule sans arrêt et déborde d'affection ! Elle nous empêche de dormir, c'est un véritable cauchemar ! Que lui arrive-t-il ? Est-elle souffrante, docteur ? »



Éh bien, non, votre chatte est tout simplement en chaleur. Ses chaleurs persisteront jusqu'à l'accouplement (l'ovulation étant déclenchée par cette dernière) ou pendant une période entre 6 et 10 jours. Vous aurez ensuite environ 2 semaines de répit, puis cela recommencera de plus belle. Si la chatte ne s'accouple pas, elle revient sans cesse en chaleur. La période des chaleurs ou saison des amours s'étend de janvier/février à octobre/novembre.

L'anoestrus est la période de repos sexuel. Elle s'étend généralement d'octobre à la fin décembre.

Grande est la tentation de recourir à la pilule. Mais cette dernière prédispose votre minette à des tumeurs mammaires, souvent malignes dans cette espèce. Mieux vaut envisager la solution chirurgicale, qui consiste à faire stériliser votre chatte, si possible avant ses premières chaleurs (vers l'âge de 6-7 mois). De cette manière, vous contribuerez à limiter la surpopulation des chats et pourrez retrouver des nuits tranquilles. De plus, vous protégerez votre amie à 4 pattes contre les tumeurs mammaires et les infections utérines.

A quoi sert le passeport européen ?

Document obligatoire pour passer la frontière avec votre chien ou votre chat, le passeport fournit la preuve que votre animal a bien été vacciné contre la rage. Délivré exclusivement par les vétérinaires, la seule condition pour l'obtenir est que votre compagnon soit identifié par une micropuce.

Grâce à ce seul document, les animaux domestiques peuvent donc être emmenés dans tous les États membres, à l'exception de l'Irlande, de Malte, de la Suède et du Royaume-Uni. Pour ces pays, une prise de sang est nécessaire afin de doser les anticorps antirabiques dans le sang.

Le passeport peut également contenir des renseignements concernant d'autres vaccinations, y compris celles qui ne sont pas exigées par la loi, ainsi que des informations relatives aux antécédents médicaux de l'animal.

C'est également dans ce document officiel que sont enregistrés les preuves de l'administration des produits antiparasitaires, nécessaires pour l'entrée dans certains pays (Royaume-Uni, Irlande, Suède, Finlande).



Que faire si vous trouvez un animal errant ?

Tout animal errant est sous la responsabilité du Maire : c'est lui qu'il faut contacter en premier.

Le Maire doit organiser la prise en charge et les soins des animaux errant sur sa commune et afficher en permanence les coordonnées d'un service de prise en charge (ramassage, fourrière) pendant et en dehors des horaires d'ouverture au public.

Le vétérinaire peut vous renseigner sur les services à joindre selon les cas et vous aider à retrouver le propriétaire d'un animal identifié. Si la Mairie a passé une convention avec le vétérinaire, ce dernier pourra assurer la prise en charge, voire les soins urgents des animaux errants. La prise en charge des animaux sauvages est

assurée par le centre de soins à la faune sauvage le plus proche.

Vous trouvez un animal domestique

Dans tous les cas, appelez la Mairie.

La nuit ou un jour férié, la préfecture vous donnera le numéro d'urgence de la Mairie. La police, ou les pompiers peuvent aussi intervenir.

Parfois, si l'animal est malade ou blessé, vous pouvez être orienté vers un vétérinaire conventionné qui vous fera remplir un formulaire de dépôt.

Vous trouvez un animal sauvage

Attention aux morsures ou aux griffures ! Ne manipulez ni les chauves-souris (risque de transmission de rage), ni les oisillons tombés du nid (les mettre seulement en hauteur à l'abri des prédateurs).

S'il s'agit de gibier, prévenez le Maire et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Sinon, prévenez le centre de soins à la faune sauvage le plus proche.

- Police Municipale Lavaur : 05 63 58 05 59 (chien errant ou perdu)
- Chenil Municipal Castres : 05 63 72 07 66
- SPA Albi sur le Garric : 05 63 36 51 92
- Ligue Protection des Oiseaux : 05 63 35 65 07 LPO Tarn (rapaces)

